

Séance de l'après-midi du 9 mars 2011

1050 est à 1.1 est exclu. Donc c'est pour ça que, des fois, dans les méthodologies, des fois, ça peut être fait en toute honnêteté mais oublié quand même des cas comme celui-là. Il n'apparaît pas dans le suivi. Pourtant, moi, après 20 minutes, j'avais...

1055 **M. JEAN-FRANÇOIS LONGPRÉ, commissaire :**

Mais est-ce que la configuration des lieux faisait en sorte que ça pouvait créer une espèce de cuvette? Est-ce que c'est un vallon?

1060 **M. MARIO DESSUREAULT :**

Il faut dire que lui était entouré correct d'éoliennes. Disons que c'était... il était vraiment bien entouré.

1065 **M. JEAN-FRANÇOIS LONGPRÉ, commissaire :**

Donc c'est une situation vraiment particulière que vous nous racontez.

1070 **M. MARIO DESSUREAULT :**

1075 Oui. C'est un cas précis. C'est ça, là. Il ne faut pas généraliser ça mais c'est parce que moi, je ne peux pas faire abstraction de ce cas-là, non plus. C'est le seul. Disons qu'il a été quand même documenté, même si c'est rien qu'un cas, il a été documenté. Disons, j'ai parlé avec eux autres. J'ai pris des mesures là. Lui, ce n'est pas rien qu'un téléphone que j'ai fait : « Êtes-vous dérangés un peu, moyennement, beaucoup? » pendant qu'ils sont en train de souper; j'ai parlé avec eux autres, j'ai eu le temps, en allant avec notre équipement, en reprenant ça le lendemain, c'est ça. Voilà. Ça c'est nos mesures.

1080 Dernier point aussi, on peut le mettre, c'est concernant... L'Association française de normalisation, j'étais rentré en contact avec eux autres, puis j'avais dit justement, j'avais fait des mesures, puis je m'étais vite rendu compte que c'est quand même *touché* de prendre des